



Avis Général de Passation des Marchés (AGPM)

Pays :MALI

Numéro du crédit : Crédit A 7813/Crédit B 7814

Numéro d'identification du projet : P507921

Le Gouvernement du Mali, a obtenu de la Banque Mondiale un crédit destiné au financement des activités du Programme d'Amélioration de la Connectivité et la Résilience des Infrastructures Routières (Mali-NSS) et dont l'Accord de Financement a été signé le 13 juin 2025. Le projet porte sur un montant total de 203 300 000 Euros soit l'équivalent de 133 356 058 100 FCFA.

L'objectif de développement du projet (ODP) est d'améliorer la connectivité résiliente au climat des corridors routiers prioritaires du Mali.

Le projet financera la réhabilitation du tronçon Diéma-Sandaré (137,668 km) du corridor Bamako-Dakar par le nord, en raison de son état de dégradation avancé et également la réalisation et la mise à jour des études techniques et des instruments environnementaux et sociaux pour le réseau prioritaire du Mali, principalement le tronçon Douentza Gao de la RN16 et le tronçon Ségou-Sévaré de la RN6 ainsi que les activités renforçant le réseau de desserte urbain et rural dans la zone.

Le projet est conçu pour appuyer le Gouvernement du Mali dans sa stratégie d'amélioration et de maintien de la connectivité du réseau routier qui résiste aux chocs climatiques, qui est sensible aux situations de conflit et qui contribue à soulager l'insécurité alimentaire.

Le projet appuie spécifiquement le Gouvernement du Mali à (i) débloquer l'accès aux services de base et à de meilleures opportunités économiques ; (ii) lever les obstacles, y compris les écarts entre les sexes dans la productivité agricole et l'accès à l'emploi ; et (iii) apporter de la stabilité aux zones traditionnellement mal desservies.

L'appui institutionnel apporté aux structures en charge de la gestion du patrimoine routier pour renforcer leurs capacités garantira la durabilité à long terme et la résistance des routes afin de maximiser le développement socio-économique dans les zones rurales et les villes secondaires.

Composantes du Projet :

Composante 1 : Aménagement Résilient des Corridors (194.4 millions USD)

Sous-composante 1.1 : Réhabilitation de la NBDC (Corridor Bamako – Dakar par le nord) résiliente au climat : Diéma-Sandaré (137,668 km) ;

Elle comprend :

- ✓ Travaux de réhabilitation du Tronçon Poste de péage - Diéma-Bougoutintin (76,85 km) y compris la section traversée Poste de péage - Diéma en 2x2 voies sur 7 km et du tronçon Bougoutintin- Sandaré (60,818 km) en deux lots ;
- ✓ Contrôle et surveillance des travaux de réhabilitation Diéma -Bougoutintin (69,85 km) plus la traversée de Diéma en 2x2 sur 3 km ;
- ✓ Contrôle et surveillance des travaux de réhabilitation et de construction du tronçon Bougoutintin- Sandaré (60,818 km).

Sous-composante 1.2 : Développement durable des infrastructures routières auxiliaires ;

Elle comprend :

- ✓ Travaux d'aménagement du poste de pesage/péage y compris la fourniture de 2 pèses -essieux mobiles (Diéma) et les Travaux d'aménagement d'un parking pour poids lourds dans la localité de Sandaré en deux lots ;
- ✓ Etudes contrôle et surveillance des Travaux d'aménagement du poste de pesage/péage y compris la fourniture de 2 pèses -essieux mobiles (Diéma) ;
- ✓ Etudes, contrôle et surveillance des Travaux d'aménagement d'un parking pour poids lourds dans la localité de Sandaré.

Sous-composante 1.3 : Réhabilitation des routes urbaines résistantes au changement climatique ;

Elle comprend :

- ✓ Travaux d'aménagement de 6,10 km de voiries urbaines avec éclairage public solaire dans la ville de Diéma et de 5,400 km de voiries urbaines avec éclairage public solaire dans la ville Sandaré ;
- ✓ Contrôle et surveillance des Travaux d'aménagement de 11 km de voiries urbaines avec éclairage public solaire dans les villes de Diéma et Sandaré ;

Sous-composante 1.4 : Etudes techniques et instruments environnementaux et sociaux (E&S) pour les sections RN-16 et RN-6 ;

Elle comprend :

- ✓ Etudes techniques complètes avec production du DAO des travaux de réhabilitation du tronçon Douentza – Gao (400 km) de la RN16 ;
- ✓ Etudes techniques complètes avec production du DAO des travaux de réhabilitation du tronçon Ségou – Sévaré (400 km) de la RN6 ;

Composante 2 : Développement des infrastructures socio-économiques et amélioration de l'accessibilité rurale (US\$10.5 millions)

Sous-composante 2.1 : Développement des infrastructures socio-économiques ;

Elle comprend :

- ✓ Travaux d'Aménagement/réhabilitation d'infrastructures sociales, sanitaires, marchandes, centres pour handicapés et de forages ; ainsi que centres multifonctionnels/unités de transformation des produits agricoles et d'élevage (UTA) et équipements de conservation pour les femmes (Lots multiples) à intégrer dans les marchés de pistes rurales (en lots multiples) ;

- ✓ Etudes, Contrôle et Surveillance des Travaux d'Aménagement/réhabilitation d'infrastructures sociales, sanitaires, marchandes, centres pour handicapés et de forages ; ainsi que centres multifonctionnels/unités de transformation des produits agricoles et d'élevage (UTA) et équipements de conservation pour les femmes.

Sous-composante 2.2: Réhabilitation de routes rurales résistante au climat ;

Elle comprend :

- ✓ Travaux d'aménagement de 200 km de pistes rurales dans les régions de Nioro et de Kayes en plusieurs lots ;
- ✓ Etudes complète avec production de DAO des Travaux d'aménagement de 200 km de pistes rurales dans les régions de Nioro et de Kayes ;
- ✓ Contrôle et surveillance des travaux d'aménagement de 200 km de pistes rurales dans les régions de Nioro et de Kayes ;

Component 3 : Renforcement Institutionnel et Gestion de Projet (14.9 millions USD)

Sous-composante 3.1: Appui Institutionnel au Secteur Routier ;

Elle comprend entre autres : Acquisition de matériel et équipements (y compris le matériel roulant pour l'UNC/MALI-NSS).

Sous-composante 3.2: Appui institutionnel à la Gestion et à l'entretien des actifs routiers résilient au changement climatique ;

Sous-composante 3.3: Gestion du Projet.

Composante 4 : Composante d'intervention d'urgence conditionnelle : 0

Le Dispositif institutionnel :

L'État malien est l'emprunteur et remboursera le prêt à travers les services du Ministère chargé des Finances qui assure la tutelle financière du projet.

Le présent projet est exécuté sous la tutelle du Ministère chargé des Routes à travers les services techniques de la Direction Générale des Routes, l'Institut National de Formation Pratique en Bâtiments et Travaux publics (INFP/BTP), l'Agence Nationale de Sécurité Routière (ANASER), la Cellule de Planification et de Statistique (CPS), l'Agence d'Exécution des Travaux d'Entretiens Routiers (AGERROUTE), le Fonds d'Entretien du Mali (FER/Mali) et l'Unité Nationale de Coordination (UNC). Le cadre institutionnel de mise en œuvre du projet est fixé par le Décret N° 2023-0232/PT-RM du 07 avril 2023 et comprend :

Le Comité de pilotage : Il est présidé par le Ministre en charge des Routes ou son représentant et comprend tous les ministères ayant un lien avec la mise en œuvre de la politique routière et de transport. Le Comité assure la supervision globale du projet, veille à la cohérence des activités conformément aux documents conceptuels du projet. Il approuve le plan de travail et le budget annuel du projet. Il approuve les rapports d'exécution technique, financière, environnementale du projet. Il fait le suivi du niveau de mobilisation des ressources financières. Il se réunit une fois par semestre en session ordinaire et en session extraordinaire, en tant que de besoin, sur convocation de son Président.

Le comité technique est chargé d'assurer la supervision technique des projets et programmes mis en œuvre par l'UNC/P-BM et de veiller à l'atteinte des objectifs. Le comité technique est présidé par le Directeur Général des Routes ou son représentant et comprend le Coordinateur de l'UNC, les représentants des Directions Générales/Nationales des départements ministériels siégeant au Comité de Pilotage. Il se réunit une fois par trimestre en session ordinaire et en session extraordinaire, en tant que de besoin, sur convocation de son Président.

L'Unité Nationale de Coordination : Placée sous l'autorité du Directeur Général des Routes, pour les projets et programmes d'Infrastructures routières et du Directeur Général des Transports, pour les projets et programmes de Transports elle est dirigée par un Coordonnateur. Elle a pour mission de mettre en œuvre, de coordonner et de suivre l'exécution des activités des projets et programmes de transports et infrastructures de transports financés par la Banque mondiale. Elle a en charge la gestion fiduciaire (gestion administrative, financière et passation des marchés), la mise en œuvre des mesures de sauvegardes environnementales et sociales, le suivi-évaluation, la production des rapports périodiques ainsi que la mise en œuvre du mécanisme d'engagement citoyen des projets et programmes.

Pour faciliter et fluidifier les activités de passation de marchés du projet, le gouvernement du Mali, à travers le ministère des Transports et des Infrastructures, en accord avec la Banque Mondiale a l'intention de financer au titre du règlement les contrats de biens, travaux, services de consultants et services autres que de consultants prévus dans le cadre du projet.

L'acquisition des biens, travaux et services financés par la Banque mondiale sera effectuée conformément aux **Règlements de passation des marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement d'août 2025**.

Les méthodes de passation de marchés prévues comprennent notamment :

- Appel d'offres international (AOI) ;
- Appel d'offres national (AON) ;
- Demande de cotations (DC) ;
- Sélection fondée sur la qualité et le coût (SFQC) ;
- Sélection fondée sur les qualifications des consultants (SQC) ;
- Sélection de consultants individuels ;
- Sélection de gré à gré (SGP), selon les conditions prévues.

Les avis spécifiques de passation des marchés (Appels d'offres et demandes de manifestations d'intérêt) seront publiés dès qu'ils seront disponibles, dans :

- **UNDB Online**: <https://www.devbusiness.com>
- **Site web de la Banque mondiale** : <https://projects.worldbank.org>
- **Presse nationale** et/ou **site web de l'organe d'exécution du projet** : www.uncmali.org

Des réunions d'engagements précoces de marchés seront régulièrement organisées pour des activités dont les montants sont égaux ou supérieurs à 10 millions USD.

Les manifestations d'intérêt et soumissions doivent être adressées au : **Programme Mali Nafa Soro Siraw (Mali-NSS)**.

À l'attention du : **Coordonnateur de l'Unité Nationale de Coordination du Programme Mali-NSS** à l'adresse suivante : UNC, sise à Médina-Coura Rue 47, Porte 212, Tél : 20.21.57.25 & 20.21.40.33, Fax : 20.21.92.30; E-mail : uncpaar5@gmail.com, Bamako, République du Mali.
Date : 18 août 2025

Le Coordinateur